



29<sup>th</sup> October 2024,

H.E. António Guterres  
Secretary-General  
United Nations  
New York, NY 10017  
USA

Dear Secretary-General,

I am pleased to confirm that *emeis* supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. *emeis* will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public. We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

Sincerely yours,

Mr. Laurent Guillot  
CEO of *emeis*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Guillot". The signature is stylized with large, flowing loops and a long horizontal stroke at the bottom.

H.E. António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Puteaux, le 20 mai 2020

**Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies**

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe ORPEA soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. ORPEA fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre) ;
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,



Yves Le Masne

Directeur Général